

**La Société canadienne de la sclérose
en plaques (Division du Québec)
et sections locales du Québec**

États financiers combinés
31 décembre 2013

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

États financiers combinés

31 décembre 2013

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan combiné.....	3
Résultats combinés	4
Évolution de l'actif net combiné.....	5
Flux de trésorerie combinés	6
Notes annexes.....	7 – 15



Le 9 avril 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec, qui comprennent le bilan combiné au 31 décembre 2013 et les états combinés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers combinés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers combinés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers combinés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers combinés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers combinés.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers combinés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec au 31 décembre 2013 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128080

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Bilan combiné

Au 31 décembre 2013

	Note	2013 \$	2012 \$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 837 983	2 193 651
Comptes débiteurs	3	537 848	337 193
Stocks		53 279	6 596
Frais payés d'avance		184 048	90 790
Partie à court terme des placements	4	250 681	162 595
		<u>2 863 839</u>	<u>2 790 825</u>
Placements	4	91 159	142 299
Immobilisations corporelles	5	<u>65 538</u>	<u>78 279</u>
		<u>3 020 536</u>	<u>3 011 403</u>
Passif			
Passif à court terme			
Comptes créditeurs	6	1 358 423	1 330 735
Revenus reportés		338 883	154 715
		<u>1 697 306</u>	<u>1 485 450</u>
Obligation découlant d'emprunts à long terme		9 707	7 768
Provision pour loyer gratuit		<u>106 808</u>	<u>139 178</u>
		<u>1 813 821</u>	<u>1 632 396</u>
Actif net	7		
Investi en immobilisations corporelles		65 538	78 279
Affecté au fonds de dotation		33 796	38 717
Affecté par le Conseil		44 455	55 380
Non affecté		<u>1 062 926</u>	<u>1 206 631</u>
		<u>1 206 715</u>	<u>1 379 007</u>
		<u>3 020 536</u>	<u>3 011 403</u>
Engagements	8		

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur _____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Résultats combinés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

	Note	2013 \$	2012 \$
Revenus			
Revenus provenant de dons et de subventions			
Campagne StopSP		166 429	232 039
Dons individuels		581 502	574 721
Dons d'entreprises et dons majeurs		276 630	184 205
Legs		480 745	430 459
Subventions gouvernementales		820 565	747 661
Subventions de partenaires pharmaceutiques		140 839	169 561
Autres subventions		8 532	31 172
Total des revenus provenant de dons et de subventions		2 475 242	2 369 818
Autres revenus			
Événements basés sur les fonds amassés par les participants et autres événements de collecte de fonds		3 101 985	3 038 904
Soupers-bénéfice, tournois et événements organisés par des tiers		1 351 754	1 260 638
Activités de sensibilisation du public		430 514	423 493
Vente d'articles		14 607	20 992
PartenaireSanté		255 274	267 668
Revenus de bingo et loteries		124 646	100 014
Frais d'inscription – activités offertes aux membres		112 073	114 335
Revenus de placement		21 294	24 571
Cotisations des membres		4 640	5 929
Revenus divers		27 481	36 398
Total des revenus		7 919 510	7 662 760
Dépenses			
Coûts de la collecte de fonds			
Dons et subventions		395 671	363 709
Événements basés sur les fonds amassés par les participants et autres événements de collecte de fonds		1 704 772	1 517 645
Soupers-bénéfice, tournois et événements organisés par des tiers		610 017	545 412
Coûts des articles vendus		4 325	17 063
Coûts indirects de la collecte de fonds		289 039	291 198
Total des coûts de la collecte de fonds		3 003 824	2 735 027
Dépenses liées aux programmes et à l'administration			
Services aux membres		1 684 377	1 738 842
Recherche	2	823 571	811 561
Recherche – Campagne StopSP		166 429	232 039
Information et sensibilisation du public		884 507	865 001
Soutien et développement des sections locales et du bénévolat		684 562	586 782
Action sociale		159 120	139 193
Cliniques de SP		125 000	95 000
Administration		471 190	463 871
Total des dépenses liées aux programmes et à l'administration		4 998 756	4 932 289
Total des dépenses		8 002 580	7 667 316
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice		(83 070)	(4 556)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Évolution de l'actif net combiné

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

	Note	2013 \$	2012 \$
Actif net cumulé à l'ouverture de l'exercice	7	1 379 007	1 560 453
Réduction liée à l'actif net des sections Granby et Régions et Sorel-Tracy (Association de la sclérose en plaques de l'Estrie en 2012)	7	(84 301)	(173 213)
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice		(83 070)	(4 556)
Contribution libérée du fonds de dotation et incluse dans les revenus	7	(4 921)	(3 677)
Actif net cumulé à la clôture de l'exercice	7	<u>1 206 715</u>	<u>1 379 007</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Flux de trésorerie combinés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

	2013 \$	2012 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(83 070)	(4 556)
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	32 095	30 504
Contribution libérée du fonds de dotation et incluse dans les revenus	(4 921)	(3 677)
	<u>(55 896)</u>	<u>22 271</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des comptes débiteurs	(216 183)	(35 611)
Diminution (augmentation) des stocks	(46 683)	11 384
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(93 853)	24 921
Augmentation des comptes créditeurs	53 891	89 294
Augmentation (diminution) des revenus reportés	184 486	(176 834)
Diminution de la provision pour loyer gratuit	(32 370)	(4 780)
	<u>(150 712)</u>	<u>(91 626)</u>
	<u>(206 608)</u>	<u>(69 355)</u>
Activités de financement		
Paiement net des obligations découlant d'emprunts à long terme	<u>1 939</u>	<u>(3 520)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(162 041)	(44 581)
Vente de placements	125 095	16 570
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 265)	(32 557)
	<u>(64 211)</u>	<u>(60 568)</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>(268 880)</u>	<u>(133 443)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 193 651	2 534 305
Réduction liée à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie des sections Granby et Régions et Sorel-Tracy (Association de la sclérose en plaques de l'Estrie en 2012)	<u>(86 788)</u>	<u>(207 211)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>1 837 983</u>	<u>2 193 651</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des soldes bancaires.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers combinés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2013

1 Organisation

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) (la « Division du Québec ») et 19 des 20 sections locales du Québec sont chacune constituées selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et ont pour but le financement de la recherche médicale, l'information générale et spécialisée auprès du public et la prestation de services aux personnes atteintes de sclérose en plaques (SP). L'autre section locale du Québec est une entité non constituée fournissant des services similaires dans son secteur.

Depuis décembre 2013, un contrat d'affiliation a été signé entre le Bureau national et la Division du Québec de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Par ailleurs, des ententes verbales régissent depuis plusieurs années les relations collaboratives entre la Division du Québec et les sections locales du Québec de la Société canadienne de la sclérose en plaques. En vertu de l'initiative de renouvellement mise en place par la Société canadienne de la sclérose en plaques, la direction s'attend à ce que des ententes écrites détaillant de façon précise la nature des relations entre la Division du Québec et les sections locales du Québec de la Société canadienne de la sclérose en plaques soient adoptées et signées au cours de la prochaine année.

Les sections Granby et Régions et Sorel-Tracy se sont désaffiliées de la Société canadienne de la sclérose en plaques en 2013. Les soldes à l'ouverture de l'exercice de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'actif net ont été déduits des montants relatifs aux sections Granby et Régions et Sorel-Tracy, et le bilan combiné au 31 décembre 2013 ainsi que les états combinés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date n'incluent aucun montant lié aux sections Granby et Régions et Sorel-Tracy.

2 Principales méthodes comptables

États financiers

Les présents états financiers combinés sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représentent les actifs, les passifs, l'actif net et les résultats de la Division du Québec et des sections locales du Québec de la Société canadienne de la sclérose en plaques (ensemble, la « Société ») qui n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices.

Tous les soldes et les opérations intersociétés ont été éliminés.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels inscrits aux états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2013

Services bénévoles et apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'œuvre de la Société dépend, entre autres, des services bénévoles fournis par plusieurs membres. En plus, la Société peut recevoir des apports sous forme de fournitures et de services. Puisque ces fournitures et ces services ne sont pas normalement payés par la Société et qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur, ces fournitures et ces services fournis gratuitement ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers combinés, sauf s'ils ont un lien avec les immobilisations corporelles.

Constatation des revenus

La Société utilise la méthode du report pour comptabiliser les dons. Les revenus relatifs aux dons affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont engagées. Les revenus relatifs aux dons non affectés sont constatés quand ils sont encaissés ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si son recouvrement est raisonnablement sûr.

Promesses de dons et legs

Les promesses de dons et les legs sont comptabilisés lorsque l'encaissement final est raisonnablement sûr.

Stocks

Les stocks sont présentés au moindre du coût et du coût de remplacement courant. Le coût est généralement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks sont constitués de matériel de campagne et d'information.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles reçues à titre de dons sont comptabilisées à la juste valeur, à la date du don. L'amortissement linéaire est basé sur la durée de vie utile estimative du bien. Le matériel informatique et l'équipement de bureau sont amortis sur une période de trois ans à cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du bail.

Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent des subventions gouvernementales et des montants auxquels des conditions spéciales sont rattachées. Les subventions gouvernementales sont constatées sur une base linéaire pour la période du projet liée à la subvention. Les revenus reportés auxquels des conditions spéciales sont rattachées sont constatés lorsque les conditions spéciales sont réalisées. Dans l'exercice présenté, tous les revenus reportés ont été réalisés dans l'exercice suivant.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2013

Loyer gratuit

La Division du Québec a reçu un loyer gratuit pour une période de 15 mois. Le bail est entré en vigueur le 1^{er} mars 2006 et se terminera le 31 août 2019. Ce montant est amorti sur une base linéaire pour la durée du bail.

Actif net

L'actif net autre que celui déjà investi en immobilisations corporelles ou celui affecté au fonds de dotation, le cas échéant, est non affecté. Les affectations d'actif net d'origine interne sont préalablement autorisées par le conseil d'administration. Les revenus de placement générés par les fonds affectés ne sont assujettis à aucune affectation. L'actif net affecté par le Conseil l'a été par le conseil d'administration de la Section Saguenay pour leur Programme local de soutien aux personnes atteintes de SP. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

Répartition des dépenses

La Société offre des services aux personnes touchées par la SP, finance la recherche destinée à découvrir la cause et le remède de la SP, organise des activités d'information et de sensibilisation du public et offre des programmes de soutien des bénévoles et de développement du bénévolat, d'action auprès des gouvernements et de défense des droits des parties prenantes. Le coût de chacun de ces programmes comprend le salaire du personnel responsable et les dépenses directement associées à leur mise en œuvre.

La collecte de fonds, l'administration et la gouvernance entraînent également des dépenses pour la Société. Comme pour ce qui a été mentionné précédemment, les dépenses associées à ces secteurs comprennent le salaire du personnel responsable et les dépenses directement liées à ces activités.

Les coûts salariaux sont attribués au secteur ou aux secteurs dont font partie les membres du personnel, le temps étant réparti selon les tâches et les responsabilités inhérentes aux différents postes. Les coûts salariaux sont révisés annuellement dans le cadre du processus budgétaire, et des réajustements sont effectués durant l'exercice, au besoin, dans le cas où des modifications importantes auraient été apportées aux tâches et aux responsabilités d'un ou de plusieurs membres du personnel.

En plus de ces dépenses directes, d'autres frais de soutien sont partagés entre les différents programmes et secteurs. Ces dépenses comprennent notamment le matériel de bureau, l'amortissement des immobilisations corporelles, les coûts de location et d'occupation des bureaux, les assurances, les fournitures, des services externes (comme la préparation de la paie), le système téléphonique et les honoraires d'audit. La Société attribue directement tous les frais de soutien aux programmes et aux secteurs selon le dénombrement des effectifs de chaque programme et secteur.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2013

Les coûts salariaux et les frais de soutien sont attribués aux programmes et aux secteurs suivants :

	2013 \$	2012 \$
Dépenses liées aux programmes	2 369 008	2 342 142
Coûts de la collecte de fonds	1 607 112	1 448 414
Administration	455 551	454 532
	<hr/>	<hr/>
	4 431 671	4 245 088

Financement de la recherche, Bureau national

La pratique courante de la Division du Québec est de remettre la totalité de ses excédents des revenus sur les dépenses avant la remise au Bureau national pour la recherche.

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, exception faite de certaines opérations intervenues dans des conditions de non-concurrence. Ultérieurement, la Société évalue tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur des marchés actifs et des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs, les dépôts pour tirage et les placements. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes créditeurs, l'obligation découlant d'emprunts à long terme et la provision pour loyer gratuit.

Présentation et coûts de transaction

Les passifs sont classés dans le court terme, sauf si la Société détient un droit inconditionnel de reporter leur règlement pour au moins 12 mois après la date de clôture.

Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement sont portés en augmentation ou en déduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif auquel ils se rapportent, pour être amortis sur la durée attendue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les coûts de transaction liés à des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés immédiatement aux résultats combinés.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2013

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la perte de valeur est comptabilisé dans l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu qu'elle ne soit pas supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice.

3 Comptes débiteurs

	2013 \$	2012 \$
Montants à recevoir des autres divisions	24 531	593
Montants à recevoir du Bureau national	239 932	46 009
Autres	273 385	290 591
	<hr/> 537 848	<hr/> 337 193

Les autres comptes débiteurs se composent principalement de commandites à recevoir, de montants à recevoir d'événements spéciaux, de dépôts pour tirage et de remboursements des taxes à la consommation.

4 Placements

	2013 \$	2012 \$
Placements affectés		
Dépôts à terme	<hr/> 33 696	<hr/> 38 696
Placements non affectés		
Dépôts à terme	307 822	265 876
Autres	322	322
	<hr/> 308 144	<hr/> 266 198
	341 840	304 894
Moins la partie à court terme	<hr/> 250 681	<hr/> 162 595
	<hr/> 91 159	<hr/> 142 299

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, les dépôts à terme portent intérêt à des taux variant entre 0,65 % et 2,50 % (entre 0,65 % et 3,75 % au 31 décembre 2012) et arrivent à échéance à diverses dates entre le 15 janvier 2014 et le 23 janvier 2018.

5 Immobilisations corporelles

	2013		2012	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Matériel informatique et équipement de bureau	244 265	190 293	53 972	62 680
Améliorations locatives	29 560	17 994	11 566	15 599
	273 825	208 287	65 538	78 279

6 Comptes créditeurs

	2013 \$	2012 \$
Montant à payer au Bureau national	880 564	880 821
Comptes créditeurs et frais courus	422 308	426 895
Remises gouvernementales*	55 551	23 019
	1 358 423	1 330 735

* Les remises gouvernementales incluent les montants, comme les retenues salariales d'impôt à la source, devant être versés aux autorités gouvernementales. Ces montants sont comptabilisés dès qu'ils deviennent exigibles.

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2013

7 Actif net cumulé par affectation

	Investi en immobilisations corporelles \$	Affecté au fonds de dotation \$	Affecté par le Conseil \$	Non affecté \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2012	78 724	42 394	153 366	1 285 969	1 560 453
Réduction liée à l'actif net de l'Association de la sclérose en plaques de l'Estrie – 1^{er} janvier 2012	(2 498)	-	(140 511)	(30 204)	(173 213)
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	(4 556)	(4 556)
Actif net libéré d'affectations et inclus dans les revenus	-	(3 677)	-	-	(3 677)
Actif net affecté par le Conseil	-	-	42 525	(42 525)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	32 557	-	-	(32 557)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(30 504)	-	-	30 504	-
Au 31 décembre 2012	78 279	38 717	55 380	1 206 631	1 379 007
Réduction liée à l'actif net des sections Granby et Régions et Sorel-Tracy – 1^{er} janvier 2013	(7 911)	-	-	(76 390)	(84 301)
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	(83 070)	(83 070)
Actif net libéré d'affectations et inclus dans les revenus	-	(4 921)	-	-	(4 921)
Actif net affecté par le Conseil	-	-	(10 925)	10 925	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	27 265	-	-	(27 265)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(32 095)	-	-	32 095	-
Au 31 décembre 2013	65 538	33 796	44 455	1 062 926	1 206 715

8 Engagements

Les loyers annuels minimaux relatifs à des locaux loués en vertu de baux à long terme s'établissent comme suit :

	\$
2014	294 253
2015	277 065
2016	271 579
2017	196 528
2018	188 790
Par la suite	185 587

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2013

9 Pertes éventuelles

En vertu de son statut d'organisme de bienfaisance, la Société a droit, dans certains cas, au remboursement d'une partie des taxes à la consommation qu'elle paie dans le cadre de ses activités.

En 2013, la Société a constaté que le statut fiscal de certaines sections locales pourrait rendre difficile pour ces sections de soutenir les remboursements de taxes à la consommation demandés par ces sections dans le passé. À ce stade, la Société a procédé à une divulgation volontaire à propos d'approximativement 100 000 \$ de remboursements de taxes à la consommation réclamés de 2009 à 2012 à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et à Revenu Québec, en fournissant des arguments et des explications pour soutenir les montants réclamés. Puisque ni l'ARC ni Revenu Québec n'ont statué quant à la divulgation volontaire et que le montant à payer pourrait différer significativement du montant réclamé, il n'est pas possible de quantifier toute réclamation éventuelle de ces autorités fiscales. Bien que la Société ne prévoie pas que le montant final sera significatif, elle ne peut en avoir la certitude et il pourrait résulter de cette déclaration volontaire une charge importante pour la Société au cours de périodes ultérieures.

10 Instruments financiers

Risque de crédit

Les instruments financiers qui entraînent un risque de crédit pour la Société sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les placements. La Société a investi ses actifs dans des institutions financières reconnues. La direction considère qu'il n'existe aucun risque de crédit important au 31 décembre 2013.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur et les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée principalement au risque de taux d'intérêt. Cependant, la direction estime que la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt important, en raison de ses instruments financiers.

Au 31 décembre 2013, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Placements

Taux d'intérêt préférentiel moins 1,85 %
Note 4

La Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec) et sections locales du Québec

Notes annexes

31 décembre 2013

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ait des difficultés à honorer ses obligations liées aux passifs financiers. La Société est exposée à ce risque principalement en raison des comptes créditeurs et de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition.